

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1319**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Concepteur réalisateur multimédia

Nouvel intitulé : Designer interactif

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR) - Gobelins, l'école de l'image	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320n Conception : Etablissement de stratégies de relations publiques et de communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le concepteur Réalisateur Multimédia est un profil polyvalent qui doit savoir analyser les besoins du client ou du commanditaire, l'accompagner dans sa réflexion sur les usages, les services ou les contenus du Web, du mobile ou de tout autre support numérique et plus globalement analyser les enjeux de la stratégie de l'entreprise sur les supports numériques.

Le titulaire du titre est capable de :

- mettre en place une démarche de résolution de projet orientée « design » ou « U.X », il doit être capable de mettre en œuvre une succession d'étapes, depuis la conception d'un projet jusqu'à sa réalisation et son déploiement final, tout en garantissant que le projet est compatible avec les critères économiques du marché et avec ceux des utilisateurs cibles.
- appliquer une démarche de recherche créative, il doit être capable de proposer une réponse créative, de la modéliser à travers une série de documents professionnels (story-board, fiche persona, modèle conceptuel, wireframes), puis de la justifier et de la communiquer à travers des documents d'aide à la décision comme des benchmarks compétitifs, graphiques ou techniques.
- Formaliser des documents fondateurs d'un projet, il doit être capable de formaliser et présenter la charte graphique, la charte technique ou plus globalement le cahier des charges d'un projet.
- réaliser et produire des projets numériques qu'ils soient de type web, mobile, des dispositifs ou des objets connectés, il doit être capable de mettre en œuvre la production graphique et technique d'un projet de A à Z, jusqu'à son déploiement ou sa diffusion finale.
- appliquer aux techniques de veille, il doit être capable de mener et de restituer une veille concurrentielle, graphique, fonctionnelle, technique ou plus globalement une veille sur les nouvelles tendances et usages afin d'être un bon prescripteur des innovations technologiques ou des évolutions sociétales dans le domaine des technologies digitales.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Conception, réalisation et diffusion de produits multimédia interactifs dans les entreprises suivantes : agence de communication ; agence multimédia; studio de création (dont jeu vidéo) ; prestataire de service ; fournisseur d'accès ; service intégré de grande entreprise (tous secteurs) ; institutions.

Directeur artistique interactif

Le directeur artistique interactif est responsable de l'identité visuelle d'une marque et de son évolution sur Internet, ou sur tout support interactif (installation muséale, application...). Il définit la charte graphique, son déploiement visuel et sa déclinaison sur le Web.

Développeur front et/ou back office pour le web ou autres supports mobiles

Le développeur participe à la conception et au développement technique de nouvelles applications web ou mobiles.

Designer d'interaction/UX designer (Concepteur de sites ou de services interactifs)

Le designer d'interaction conçoit des services innovants, il met en perspective les relations structurelles, organisationnelles, fonctionnelles d'un produit, qu'il s'agisse d'un terminal mobile, d'un site web, d'un logiciel, d'un objet interactif ou d'un service.

Chef de projet (technique)

Le chef de projet analyse les besoins, organise, planifie et met en œuvre la production des services ou produits sur internet et ou Web mobile, pour des clients internet ou externes.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1104 : Conception de contenus multimédias

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification comporte huit composantes :

1 - Analyser le besoin

2 - Concevoir un produit numérique interactif

- 3 - Superviser la production du projet numérique interactif
- 4 - Chiffrer, organiser et contrôler l'avancement de la production globale du prototype
- 5 - Superviser la communication et la promotion d'un nouveau service, d'un produit ou média numériques interactifs.
- 6 - Mettre en œuvre la réalisation du prototype d'un nouveau service ou d'un nouveau produit ou de produit, média numériques interactifs.

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

- contrôle continu pour certains enseignements,
- évaluations ponctuelles via des mises en situation de production : mesure globale des acquisitions,
- évaluation des projets réalisés : projets personnel et collectif,
- évaluation des compétences opérationnelles et du comportement (savoir être, méthodes d'apprentissage et de progression).

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50 % de représentants de l'école, 50 % de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	50 % de représentants de l'école, 50 % de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	50 % de représentants de l'école, 50 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	50 % de représentants de l'école, 50 % de professionnels
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	25 % de représentants de l'école, 75 % de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 janvier 2007, jusqu'au au 14 janvier 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur réalisateur multimédia" avec effet au 14 janvier 2012, jusqu'au 29 novembre 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique, modifié par l'arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation au niveau II prend effet à compter du 1er janvier 1999.

Pour plus d'informations

Statistiques :

36 titulaires par an sur les trois dernières promotions.

Autres sources d'information :

<http://www.gobelins.fr>

Lieu(x) de certification :

CCIR - GOBELINS ECOLE DE L'IMAGE 73, bd Saint-Marcel
75013 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris (75), Annecy (74)

Historique de la certification :

Certification suivante : Designer interactif